Le droit et l\'ENJMIN, un cursus valable ?
Posté par Etheon - 2011/01/18 09:10

Bonjour à tous !

Tout d'abord je tiens à préciser que j'ai bien lu l'ensemble des sujets traitant des formations et des études, néanmoins vu mon parcours, je préfère demander ;)

Actuellement titulaire d'une licence de droit, j'ai toujours eu dans un petit coin de ma tête l'idée de travailler dans le monde du JV, que ce soit au sein de la production en tant que cadre, ou bien dans la communication (community manager ou équivalent).
Au delà de mes études de droit, je bosse depuis plus de 6 ans maintenant en tant que bénévole sur un site traitant de l'actualité MMO, et cela m'a permis de rencontrer et de discuter avec des gens du milieu, et j'ai depuis un bon moment envie de passer de l'autre côté de la barrière ! Accessoirement je suis fan de JV depuis ma plus tendre enfance et j'ai commencé à me faire les dents sur la megadrive et ce bon vieux sonic, mais bon je suppose qu'on ne rentre pas à l'ENJMIN juste parce qu'on y a vu de la lumière ;)
Niveau culture G et vidéoludique pour le concours je ne m'inquiète pas trop, même si après avoir regardé les annales, les questions sur la musique et l'art ne m'ont pas inspiré...

J'en viens donc à ma question, certes le cursus CdP accepte toutes formations bac +3, néanmoins soit j'ai mal cherché soit pour le moment aucun étudiant en droit n'est passé par l'ENJMIN (ce qui s'en rapproche le plus étant les formations lettre / histoire), alors, juriste et JV peuvent ils faire bon ménage ?

==========

Re:Le droit et l\'ENJMIN, un cursus valable ?
Posté par Pikou - 2011/01/18 12:30

Je ne sais pas dans le détail si un étudiant en droit est déjà passé par l'Enjmin mais ce qui est sûr c'est que les JV et le droit font bon ménage, tout simplement parce qu'il y a beaucoup à faire dans le domaine du jeu vidéo en termes juridiques.

Pour le reste, sache tout de même que le métier de Chef de projet est un métier à part entière où la question de droit ne se pose pas vraiment si ce n'est pour gérer les contrats peut-être, et encore chuis pas sûre que ce soit primordial.

Mais ça peut être un moyen efficace pour toi d'avoir une double compétence très valorisante, avec en plus un pied dans le milieu en fin d'études !

En gros, pose toi les bonnes questions du pourquoi tu veux rentrer à l'Enjmin et à partir de là, si tu as confiance en tes capacités ça devrait aller tout seul ;)

PS : les portes ouvertes c'est le bien pour se faire une idée.

==========

Re:Le droit et l\'ENJMIN, un cursus valable ?
Posté par Etheon - 2011/01/18 12:43

Disons que j'avais prévu de réaliser un master de management dans un IAE. Administration, encadrement d'équipe, relationnel avec l'ensemble de l'entreprise, c'est tout ce que je voulais faire à la suite de mes études. Si en plus j'arrive à concilier ces caractéristiques avec le monde du JV, it's a dream come true :P

==========

Re:Le droit et l\'ENJMIN, un cursus valable ?
Posté par LiaSae - 2011/01/21 00:09

Diantre, mais y'a des gens ici ? C'est jour de fête ma parole. Hum bref.

Dooonc, le cursus CdP (à préciser par des ENJMINiens, mais de ce que j'ai lu) focalise vraiment sur cet aspect gestion / organisation / tchatche etc. Seulement, la connaissance des méthodes de gestion de projet est un gros gros (puissance 7,93) plus à l'entrée.

C'est personnellement la faille que je pourrais voir à ta candidature : sortant de droit, tu n'as a priori pas d'expérience ni de formation en gestion de projet. Cela reste deux domaines différents.

Double compétence très intéressante oui, sans le moindre doute.
Accès à l'école ... plus délicat ;)

Pikou, si tu repasses par ici - sinon j'embêterai Zep, comme d'hab - faudrait envoyer un CdP. Il saura mieux répondre que moi (simple étudiante en DUT info, future postulante, blablabla).

En outre : connais-tu la rubrique "Jurigeek" de Canard PC ? C'est ici : http://canardpc.com/rubrique-jurigeek.html et ça devrait te plaire si tu es mordu de droit. Preuve que juriste et JV peuvent faire très bon ménage ^^
Et y'a qu'à traîner sur Gamasutra pour voir la quantité phénoménale d'articles qui traitent de problèmes de droit : droit du travail, propriété intellectuelle, j'en passe et des plus jouasses.

Pour résumer ce pavé (faudrait vraiment que j'apprenne à moins blablater .. fin bref) :
- droit et JV oui, oui et trois fois oui
- accès à l'école pas forcément simple ...
- ... mais ton profil original peut être un atout
- s'arranger pour mettre le grappin sur un CdP sera le plus simple.

Si y'a rien d'ici une semaine j'embête Zep (étudiant de 2e année qui va finir par regretter de m'avoir filé son mail), mais patience, ce forum a tendance à sentir le Zombi pas frais hors période de recrutement.

==========

Re:Le droit et l\'ENJMIN, un cursus valable ?
Posté par Etheon - 2011/01/21 09:22

_____

Pas de soucis je suis du genre patient, et puis les sujets ne sont pas encore là ;)

Concernant la formation et la gestion de projet oui... seulement dans des études niveau licence je vois pas vraiment ce qui axe sur ce sujet ultra particulier qu'est la gestion de projet. Ce qui s'en rapproche le plus selon moi est la GRH dans des bts ou dut... matière que j'ai déjà étudié en droit durant un semestre ;)

D'autant que si je veux rentrer à l'ENJMIN, c'est en partie pour apprendre la gestion de projet :laugh: Par contre oui niveau master beaucoup d'écoles réalisent une formation sur ce qui pourrait s'apparenter à la gestion de projet, comme les IAE spécialité management / organisation des entreprises etc.

C'est dommage que je n'ai pas la possibilité d'aller aux portes ouvertes mine de rien, mais Angoulême - Valence c'est pas la porte à côté, et pas donné :whistle:

==========

Re:Le droit et l\'ENJMIN, un cursus valable ?
Posté par Zep - 2011/01/21 19:46

_____

Etheon écrit:
C'est dommage que je n'ai pas la possibilité d'aller aux portes ouvertes mine de rien, mais Angoulême - Valence c'est pas la porte à côté, et pas donné :whistle:

Petit joueur, j'ai fait Angoulême - Annecy aller / retour en 2 jours.

Sinon vous avez beau attendre un commentaire éclairé de Zep', il dira rien de plus parce qu'en fait il a rien à dire sur le sujet. C'est plutôt Pikou l'experte vu qu'elle est en gestion de projet.

Aller va, si t'es sage je demanderai à Ocytocine de passer faire coucou.

==========

Re:Le droit et l\'ENJMIN, un cursus valable ?
Posté par Pikou - 2011/01/25 15:32

Bordel. Mon message précédent a été effacé par erreur.

La flemme de tout réécrire.

En gros j'ai fait une licence pro Ingénierie et management de projet en communication et industries graphiques donc tout de suite l'intitulé ça aide.
Mais le plus important m'a paru être mes activités connexes à mes études, le journalisme, mon côté littéraire, mes présentations, blablabla.

N'imagine pas pour autant apprendre des choses à l'école, c'est se fourvoyer. Tu te feras les dents sur les projets étudiants ;)

Montre que tu crois en tout, ton équipe, que tu fais passer le groupe avant les individus.
Voili voilou.

++

PS : Valence c'est bien. Angoulême c'est mieux !

==========

Re:Le droit et l\'ENJMIN, un cursus valable ?
Posté par Etheon - 2011/01/25 16:17

L'utilité des activités connexes ça me rassure un max en fait :)

Hâte de commencer le dossier... Après avoir lu le livre de Stephane Natkin et différents avis de gestionnaires de projet dans le JV, aucun doute, ma carrière débute à l'ENJMIN :P

Question totalement hors sujet par rapport au droit, mais les gens qui ont de la famille / petit(e) ami(e) habitant ultra loin, vous utilisez quoi comme moyen de transport durant les vacances ? Parce que le train pour traverser la France d'est en ouest, c'est assez fun:whistle:
Le meilleur combo que j'ai trouvé pour le moment étant easy jet lyon-bordeaux.

==========

Re:Le droit et l\'ENJMIN, un cursus valable ?
Posté par Zep - 2011/01/25 19:42

Le train.

Ca coûte aussi cher que la voiture façon

==========

Re:Le droit et l\'ENJMIN, un cursus valable ?
Posté par LiaSae - 2011/01/27 01:07

Youps, désolée Pikou, pour une raison qui me dépasse j'étais persuadée que t'étais en GD. 'Fin pas grave.

Et de fait les activités connexes sont primordiales, faut montrer que t'es unique ;)

==========

Re:Le droit et l\'ENJMIN, un cursus valable ?
Posté par Zep - 2011/01/27 08:27

Voilà. Regarde moi je porte des body en cuir véritable, une casquette de la même matière et des lunettes noires : y en a

pas 2 comme moi.

Dès qu'ils ont vu ça ils ont dit "hop ! lui il est pris"

Message modifié par: Zep, à: 2011/01/27 08:27

==========

Re:Le droit et l\'ENJMIN, un cursus valable ?
Posté par Etheon - 2011/01/27 09:23

Le rôle de l'indien est pas pris ? Si on se démerde bien on pourrait refaire les village people et conquérir le monde.

==========

Re:Le droit et l\'ENJMIN, un cursus valable ?
Posté par Pikou - 2011/01/27 19:18

Mouais... Fait gaffe à pas te faire une réputation avant d'entrer à l'Enjmin sinon t'es parti pour en assurer les conséquences pendant au moins 2 ans, voire plus ^^

Sinon je te conseille également le train. Au pire en remontant à Paris pour repasser à Angoulême après 2h30... C'est pas très sexy mais à mon sens ça reste la voie la plus économique.

@Liasae : Pas de souci, être prise pour une GD c'est très bien. Je préfère cdp mais en soi je prends pas ça pour une insulte :D

==========

Re:Le droit et l\'ENJMIN, un cursus valable ?
Posté par LiaSae - 2011/01/27 19:46

Ah bah voilà, ça c'est une ambiance normale sur ce forum !

==========

Re:Le droit et l\'ENJMIN, un cursus valable ?
Posté par Xxspe - 2011/01/27 22:10

Débarque

C'est quoi la question?

==========

Re:Le droit et l\'ENJMIN, un cursus valable ?
Posté par Zep - 2011/01/28 09:11

Etheon écrit:
Le rôle de l'indien est pas pris ? Si on se démerde bien on pourrait refaire les village people et conquérir le monde.

Tu peux arriver à l'entretien avec une plume dans le fondement, sur que ça fera son effet !

Pikou écrit:
@Liasae : Pas de souci, être prise pour une GD c'est très bien. Je préfère cdp mais en soi je prends pas ça pour une insulte

Vendue !

==========

Re:Le droit et l\'ENJMIN, un cursus valable ?
Posté par Pikou - 2011/01/31 17:10

N'écoutez pas les conseils de Zep en terme de présentation vestimentaire, c'est un esprit corrompu ^^

Et nan la seule chose pour laquelle je suis vendue c'est ma liste de projets et mes équipes associées, because chuis une cdp :p

==========

Re:Le droit et l\'ENJMIN, un cursus valable ?
Posté par Etheon - 2011/02/11 11:39

Hey, comme quoi le droit, ça peut servir à l'enjmin ! :D

http://pixelontheroad.wordpress.com/2011/02/01/le-droit-et-les-jv/

==========

Re:Le droit et l\'ENJMIN, un cursus valable ?
Posté par Pikou - 2011/02/14 21:30

Il est mignon ^^

Ce fut un exercice assez hors-norme je dois l'avouer. Et on n'a pas eu de cours de droit depuis soit une journée en tout. C'est pas le must. D'autant qu'avec quelques bases en poche le contenu n'avait rien de transcendant.

Mais je persiste à dire qu'il y a de quoi faire son trou dans ce domaine au sein des jeux vidéo...

==========

Re:Le droit et l\'ENJMIN, un cursus valable ?
Posté par LiaSae - 2011/02/14 23:53

Plutôt d'accord, quand on voit les problématiques que posent les logiciels de façon large en droit, et tout particulièrement les jeux vidéos avec leur côté artistique et oeuvre collective / de collaboration ... Sans parler des innombrables chamailleries de propriété intellectuelle ...

Je suis la seule à trouver ça très drôle le "On vous autorise à appeler votre jeu Fallout Online à condition de rien reprendre du lore Fallout" ?

Bref. Retour au troll : tu as un fan, Pikou ? :p
(Ton blog est très intéressant au demeurant. Je dois avouer que le mot "Flying Hamster" m'a accroché l'oeil et rappelé quelque chose lu récemment (même si ça date) ... http://forums.introversion.co.uk/introversion/viewtopic.php?t=834)

==========

Re:Le droit et l\'ENJMIN, un cursus valable ?
Posté par Zep - 2011/02/15 08:13

Mais je persiste à dire qu'il y a de quoi faire son trou dans ce domaine au sein des jeux vidéo...

Y a que Pikou pour mettre dans la même phrase "trou" et "sein":

Enfin, j'dis ça, j'dis rien:whistle:

==========

Re:Le droit et l\'ENJMIN, un cursus valable ?
Posté par Pikou - 2011/02/15 12:41

Raaaaah ! Bordel !

Spèce de furet va !!

Première chose à savoir de cette école : les mecs sont psychologiquement orienté... Surtout certains de nos M2. Et je vous raconte même pas les M3.

Ou alors c'est juste Zep qui n'arrive plus à se détacher de son alter-ego Hard Gay...

LiaSae te voilà prévenue.

PS : au passage merci pour le pti commentaire et le lien ;)

Message modifié par: Pikou, à: 2011/02/15 12:43

==========

Re:Le droit et l\'ENJMIN, un cursus valable ?
Posté par Etheon - 2011/02/15 13:52

Pinaise, ça ferait presque peur :huh:

==========

Re:Le droit et l\'ENJMIN, un cursus valable ?
Posté par Pikou - 2011/02/15 14:09

Nan mais t'inquiètes. Y'a des mecs bien faut pas croire xD

Pikou 1 - Zep' 0

==========

Re:Le droit et l\'ENJMIN, un cursus valable ?
Posté par Zep - 2011/02/15 14:44

J'ai jamais dit que j'étais un mec bien remarque..

Mais oué y en a des biens à l'enjmin. Mais dépêchez-vous ils sont tous en m2 et ils partent dans 1 mois et demi.

Message modifié par: Zep, à: 2011/02/15 14:45

==========

Re:Le droit et l\'ENJMIN, un cursus valable ?
Posté par KhanAmil - 2011/02/15 18:10

Pour appuyer Zép et défendre un peu les mecs de l'ENJMIN, faut avouer que j'ai jamais rencontré quelqu'un qui soit capable aussi facilement de tendre de telles perches de façon tout a fait involontaire…
D'ailleurs quelques citations convaincrons facilement les incrédules :P

==========

Re:Le droit et l\'ENJMIN, un cursus valable ?

Posté par Etheon - 2011/02/15 21:04

Ecoute attentivement les citations

==========

Re:Le droit et l\'ENJMIN, un cursus valable ?

Posté par LiaSae - 2011/02/17 17:52

Au risque de faire un hors-sujet (comprendre : de revenir près du sujet du topic), j'viens de tomber sur un article concernant la propriété intellectuelle des étudiants en jeu vidéo vis-à-vis de leurs travaux dans leur école (ici : http://www.gamasutra.com/view/news/30032/Analysis_Solutions_To_Student_Ownership_And_The_DigiPen_IP_Problem.php)
Qu'en est-il à l'ENJMIN, par curiosité ?

==========

Re:Le droit et l\'ENJMIN, un cursus valable ?

Posté par akujiki - 2011/02/17 18:01

Une fois arriver en m2, chaque étudiant signe des papiers concernant chacun de ses mini projets m1, donnant à toute l'équipe les droits sur les projets. Le détail est écrit par un prof de droit enseignant entre autre à l'enjmin, et est sensé être fait au mieux pour nous arranger.
Ca doit surement fonctionner de la même façon pour les projets m2.
Ce qui fait que si un studio est intéressé pour développer un projet de l'enjmin, c'est directement l'équipe qui traite avec le studio (pour vendre le projet, ou se faire embaucher par le studio le temps de développer eux même le jeu, demander un pourcentage...).

==========

Re:Le droit et l\'ENJMIN, un cursus valable ?

Posté par Zep - 2011/02/17 19:25

Comme dit akujiki, le projet appartient aux étudiants signataires du contrat, à parts égales. Ils peuvent en faire ce qu'ils en veulent après, mais ils autorisent l'enjmin d'utiliser le projet à des buts de communication pour l'école.

==========

Re:Le droit et l\'ENJMIN, un cursus valable ?

Posté par LiaSae - 2011/02/17 22:16

Okay, merci de l'info.

==========

Re:Le droit et l\'ENJMIN, un cursus valable ?

Posté par Gidoz - 2011/02/24 01:13

Pikou parlait de moi lorsqu'elle parlait de "mecs biens".

Juste pour info.

==========

Re:Le droit et l\'ENJMIN, un cursus valable ?

Posté par Pikou - 2011/02/24 14:06

Entre autres ^^

Je suis pas une fille désespérée par la nature masculine loin de là xD

==========

Re:Le droit et l\'ENJMIN, un cursus valable ?
Posté par Zep - 2011/02/24 20:55

Gidoz écrit:
Pikou parlait de moi lorsqu'elle parlait de "mecs biens".

Juste pour info.

Mais oui mais oui.

Surtout parce que t'es son suppléant et elle te fourgue tout le boulot ingrat.

==========

Re:Le droit et l\'ENJMIN, un cursus valable ?
Posté par Xxspe - 2011/02/24 21:47

Pikou écrit:

Je suis pas une fille désespérée par la nature masculine loin de là xD

Non, mais ça s'en rapproche. De là.

==========

Re:Le droit et l\'ENJMIN, un cursus valable ?
Posté par Gidoz - 2011/02/25 20:05

Zep, tu te trompes de Julien !

C'est Pikou ma suppléante, pas le contraire :evil:

==========